Nations Unies A/AC.198/2000/9

Assemblée générale

Distr. générale
15 février 2000
Français
Original : anglais

Comité de l'information
Vingt-deuxième session
1er-12 mai 2000
Questions de fond

Activités du Comité commun de l'information des Nations Unies en 1999

Rapport du Secrétaire général

1. Dans sa résolution 46/73 B du 11 décembre 1991, l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de présenter les rapports du Comité commun de l'information des Nations Unies (CCINU) aux sessions consécutives du Comité de l'information. Le présent rapport, qui traite des activités du Comité commun en 1999, fait suite à cette demande.

2. Le Comité commun a tenu sa vingt-cinquième session le 8 juillet 1999 au siège de l'Agence internationale de l'énergie atomique au Centre international de Vienne, sous la présidence de M. Vaiju Naravane, Directeur des relations publiques de l'Organisation mondiale de la santé. Les directeurs de l'information et les représentants de 24 organismes des Nations Unies, y compris les institutions spécialisées et les organisations apparentées, y ont participé. Le rapport de la session a été présenté au Comité administratif de coordination (CAC). Le Comité commun a examiné diverses questions touchant la coopération interorganisations dans le domaine de l'information et de la communication. On trouvera ci-après un résumé des débats, ainsi qu'un aperçu de la suite donnée aux décisions prises à la session sur les questions de nature à intéresser les membres du Comité de l'information.

3. Le Comité commun a poursuivi son débat général sur les moyens de mieux faire connaître le rôle et les réalisations de l'ONU. Le Directeur des communications et des projets spéciaux au Cabinet du Secrétaire général a fait un exposé sur les progrès accomplis en ce qui concerne le renforcement du rôle des communications dans le cadre des activités menées par l'Organisation au plus haut niveau, notamment l'application des recommandations de l'Équipe spéciale du Secrétaire général chargée de la réorientation des activités d'information des Nations Unies. Les membres du Comité ont pris connaissance des mesures adoptées pour promouvoir une culture de la communication à tous les échelons du Secrétariat, notamment la publication de directives relatives aux médias à l'intention des fonctionnaires de l'Organisation. Les membres du Comité se sont félicités du travail réalisé par le Groupe des communications du Siège et ont souligné qu'il importait d'instaurer une synergie entre le Groupe et les chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies, en précisant que ce dialogue permanent constituait l'essence même de la communication. Le Comité a également proposé de créer des groupes de communication similaires dans d'autres villes sièges. Compte tenu de la complexité et de l'importance de tout ce qui touche à la communication pour la recherche d'appuis auprès d'une multitude d'interlocuteurs et de structures du système des Nations Unies, le Comité a de nouveau recommandé d'inscrire à l'ordre du jour de l'une des prochaines réunions du CAC un examen général de la question du renforcement des capacités

00-29018 (F) 030300 030300

du système des Nations Unies en matière d'information et de communication. Le Comité a en effet estimé que l'instauration d'un débat sur cette importante question à l'échelle du système, entre les chefs de secrétariat des différents organismes et sous la direction du Secrétaire général, permettrait de mieux cerner les objectifs communs et, partant, de renforcer l'unité d'action.

4. Le Comité commun a examiné plusieurs aspects des travaux du Service de liaison avec les organisations non gouvernementales dont le rôle complète celui joué par les services compétents des organismes des Nations Unies dans la fourniture de services d'information et de liaison aux organisations non gouvernementales. Compte tenu de la situation financière toujours précaire du programme, le Comité a engagé les programmes, fonds et institutions spécialisées du système des Nations Unies à renforcer leur appui à ce service.

5. Le Comité commun a poursuivi l'examen des questions relatives à la participation de divers organismes des Nations Unies à l'Exposition de Hannover 2000, qui doit se tenir du 1er juin au 31 octobre 2000 sur le thème «Humanité, nature, technologie». Peu avant l'ouverture de la session du Comité, le gouvernement hôte a dévoilé les noms de quatre sociétés privées qui se sont engagées à verser une somme de 4,5 millions de deutsche mark afin de permettre aux Nations Unies de participer à cette exposition. À l'issue de la session, le Département de l'information, en tant que service chargé de la participation à cette manifestation, a désigné le directeur technique du pavillon des Nations Unies à cette exposition, dont il a transmis le nom aux organisateurs. Le Département a également mené à bien les négociations avec les organisateurs et le Gouvernement allemand et signé un mémorandum d'accord portant sur les divers aspects de la participation des Nations Unies. Le CAC a entériné la proposition du Secrétaire général en nommant Nadine B. Hack, Présidente de NBH Executive Consulting et ancienne Commissaire de la ville de New York pour l'Organisation des Nations Unies et le corps consulaire Commissaire général du pavillon des Nations Unies. Le pavillon, d'une superficie de 850 mètres carrés, sera installé dans le hall central du centre d'exposition. La présentation sera à la fois dynamique et interactive et fera appel à des techniques d'information de pointe pour mettre en lumière l'activité des organismes des Nations Unies ainsi que le thème retenu par le Secrétaire général pour le millénaire : «Les Nations Unies oeuvrent pour vous». Compte tenu du fait que l'on attend entre 40 et 50 millions de visiteurs pendant les cinq mois que durera l'exposition, qui est considérée comme étant la plus grande manifestation du genre jamais tenue, la participation des organismes des Nations Unies constituera une occasion unique en cette année du millénaire de montrer aux peuples du monde que les objectifs et les activités des Nations Unies sont plus que jamais d'actualité.

6. Le Comité a décidé de réviser les directives du CAC relatives à la participation des organismes des Nations Unies aux expositions internationales, en prévision de manifestations similaires qui seront organisées à l'avenir. À sa session d'octobre 1999, le Comité d'organisation du CAC a entériné les directives révisées au nom du CAC.

7. Le Comité a examiné les programmes et activités en matière d'information menées en prévision des prochaines conférences internationales et des sessions extraordinaires de l'Assemblée générale et autres, notamment les sessions extraordinaires de l'Assemblée générale consacrées à l'examen quinquennal des résultats de la Conférence mondiale sur le développement durable des petits États insulaires en développement de 1994, de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes de 1995 et du Sommet mondial pour le développement social de 1995 ainsi que la dixième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, le dixième Congrès des Nations Unies sur la prévention du crime et le traitement des délinquants, le Sommet et l'Assemblée du millénaire et la célébration de l'Année internationale de la culture de la paix.

8. Le Comité a examiné les travaux de son groupe consultatif technique sur l'utilisation de l'informatique dans le domaine de l'information, qui avaient été relancés en 1999 sous la présidence de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. Les membres du Groupe ont entrepris de suivre régulièrement les progrès techniques réalisés dans certains domaines, comme la création et la gestion de sites sur le Web, les techniques de l'Internet, la publication, la photographie et la radiodiffusion, de faire rapport à ce sujet et d'organiser, parallèlement aux sessions annuelles du Comité, des ateliers à l'intention des membres du Comité sur les questions et les innovations qui les intéressent.

9. Le Comité a recommandé au CAC de nommer Tore Brevik, Directeur des communications et de

l'information du PNUE, Président du Comité commun pour la période de 2000-2001. Cette recommandation a été entérinée par le CAC.

10. La vingt-sixième session du Comité devrait se tenir du 11 au 13 juillet 2000 au siège de l'Organisation météorologique mondiale, à Genève, dans le cadre de la célébration du cinquantième anniversaire de cette organisation. Durant cette session, le Comité devrait examiner une série de questions d'intérêt commun en vue de renforcer la coopération interorganisations dans le domaine de l'information. Avec la participation d'experts d'organisations membres et de la télévision, le Comité commun se propose d'organiser un débat général sur le rôle de la télévision dans la transmission des messages des Nations Unies à travers le monde, compte tenu des progrès rapides techniques et de l'évolution du marché de la vidéo. À la demande du CAC, le Comité organisera également un débat initial pour examiner la possibilité d'élaborer des directives communes en matière de médias à l'intention des fonctionnaires des organismes des Nations Unies.